

La pénitence a-t-elle un sens ?



Edité par le Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle

Conférence des Evêques de France

SOMMAIRE

Théologie

- Convertissez-vous et croyez à l'évangile (Mc 1, 15).....p 1
- Le Carême, temps de l'Eglise pénitente.....p 3
- La pénitence anamnèse du baptême.....p 5
- Le baptême des petits enfants et l'eucharistie, sacrements de la miséricorde.....p 7
- La pénitence, quelques jalons d'histoire.....p 10

Liturgie

- Parole de Dieu et sacrement de réconciliation.....p 13
- La première célébration de réconciliation des enfants.....p 15
- Célébration pénitentielle non sacramentelle.....p 17
- La pénitence des néophytes et des recommençants.....p 20
- Un espace liturgique pour vivre le pardon.....p 22
- "Revenez à moi de tout votre coeur" - Gouze.....p 24

Ouverture

[La prière d'alliance ignatienne](#)

« Convertissez-vous et croyez à l'Évangile » Mc 1, 15

Christophe de Dreuille

Supérieur du séminaire d'Aix en Provence

La conversion, chez saint Marc, est rattachée à l'accomplissement des temps et consiste à croire en l'Évangile. L'enracinement vétérotestamentaire de ce dernier terme donne des clés qui permettent de qualifier le mouvement de conversion et de l'inscrire dans la démarche quadragésimale.



© Corinne Simon, CIRIC

Cette invitation à la conversion est prononcée lors de l'inauguration du ministère de Jésus. En Mc 1, 14-15, l'évangéliste a d'emblée mis en valeur le cœur du message du Christ, cet « Évangile de Dieu » qu'il est venu proclamer. Ce sommaire est composé de deux formules de révélation liées entre elles : « le temps est accompli et le règne de Dieu s'est approché ». En découlent les deux injonctions également liées entre elles : « convertissez-vous et croyez à l'Évangile ». Il est remarquable que les formules sur l'accomplissement des temps et la venue du règne de Dieu ne soient pas réservées pour la réflexion sur le Christ glorifié. Elles caractérisent ici la personne de Jésus et sa mission depuis leurs commencements. C'est donc la totalité du ministère de Jésus qui s'inscrit dans cette perspective radicalement nouvelle. Avec Jésus, nous ne sommes plus dans le temps de l'attente du don mais désormais dans celui de son accueil et de son déploiement. Or c'est précisément ici que l'invitation à la conversion trouve sa place ; non seulement face à la croix ou devant le tombeau vide, mais dès les commencements. C'est ainsi que nous pourrions suivre Jésus en disciple tout au long du don qu'il fait de lui-même. D'autre part, saint Marc qualifie cette conversion : il s'agit de croire à l'Évangile. Ce dernier terme est ici mis en valeur, comme le souligne la comparaison avec Mt 4, 12-17 où il n'est pas mentionné. Or ce terme d'Évangile nous est tellement familier que nous n'avons peut-être pas présente à l'esprit la signification qu'il avait à l'époque.

Évangile : de quelle bonne nouvelle s'agit-il ?

Avant de se retrouver sous la plume de saint Paul et de devenir le titre même de l'ouvrage de saint Marc, le terme d'Évangile, « bonne nouvelle », avait dans l'Antiquité une signification profane précise. Il désignait la bonne nouvelle d'une victoire militaire. Le messenger de la bonne nouvelle était alors ce soldat chargé d'annoncer le plus rapidement possible la victoire à la ville pour que ses habitants se réjouissent et se préparent à accueillir à leur retour l'armée et son général victorieux afin de célébrer avec eux le triomphe. Dans le contexte de l'exil, un prophète donnera à ce terme une signification religieuse. En Is 40-55, il se présente comme une « voix », envoyée pour « consoler » son peuple en lui annonçant la fin prochaine de l'exil. Il proclame la bonne nouvelle de la victoire du Seigneur et invite le peuple à se réjouir de cette victoire. « Qu'ils sont beaux sur les montagnes les pieds du messenger qui porte la bonne nouvelle » (cf. Is 52, 7-12). Cette référence au deuxième-Isaïe est particulièrement intéressante aussi bien pour le début de l'Évangile selon saint Marc que pour l'appel à la conversion qui résonne liturgiquement au début du Carême.

« Croire à l'Évangile »

Rappelons-nous ce que représentait pour Israël cette période de l'exil. C'était un peuple infidèle à l'Alliance qui avait subi le désastre de la déportation. C'était un peuple coupable qui se voyait retiré tout ce qui était perçu comme des dons de Dieu : la terre, le roi, la ville sainte et le Temple. Aussi en exil, le peuple se concevait-il comme condamné, désormais trop loin du Seigneur, abandonné pour avoir lui-même abandonné le Dieu de l'Alliance. C'est dans ce contexte qu'éclatera l'annonce inattendue, inimaginable surtout, du salut. La bonne nouvelle est alors celle de ce Dieu qui a fait tout le chemin pour rejoindre son peuple exilé, qui a remporté pour lui la victoire, et qui peut le ramener dans la joie sur sa terre. Désormais, le peuple est invité à « croire à cette bonne nouvelle », c'est-à-dire à accueillir la rédemption que lui offre le Seigneur et à accepter qu'il règne sur lui. Il pourra alors abandonner toute prétention orgueilleuse, s'appuyer sur la Parole de Dieu et choisir de vivre dans l'alliance que lui offre de manière renouvelée le Seigneur.

Conversion en temps de Carême

Le rite de l'imposition des cendres à l'entrée en Carême est un geste pénitentiel qui marque la reconnaissance de notre situation de pécheurs, mais pas seulement. Il nous rappelle également notre condition de créature, ce que l'orgueil voudrait toujours nous faire oublier. Avec l'invitation à « croire à l'Évangile », et le lien que nous avons mis en évidence avec la situation de l'exil, la conversion demandée au début du chemin quadragésimal se précise. Il ne s'agit pas d'une simple conversion morale, d'une simple modification de nos comportements. L'enjeu est infiniment plus important et essentiel. Nous sommes invités à recevoir l'annonce de la Bonne nouvelle d'un salut qui nous est offert gratuitement, à l'accueillir, à suivre le Christ qui vient jusqu'à nous et en qui le règne de Dieu s'approche de nous. Il ne s'agit donc plus d'attendre un salut à venir, surtout pas de conditionner le salut à nos actes de pénitence. Mais nous devons entrer dans la perspective radicalement nouvelle d'un salut déjà offert, gratuitement offert, qu'il s'agit d'accueillir et d'épanouir en nos cœurs. Alors nous pourrions ajuster nos actes, nos choix, nos comportements en les rendant conformes à cette bonne nouvelle annoncée et déjà offerte.

Le Carême, temps de l'Église pénitente

Arnaud Toury

Prêtre, délégué de pastorale liturgique et sacramentelle
du diocèse de Reims

La tradition biblique et la vie liturgique articulent la démarche individuelle de pénitence à la dynamique collective de l'Église dans son retour à Dieu. Le Carême naturellement est porteur de cette dimension sociale de la conversion. Mais est-elle encore vraiment significative ?

Perception de la pénitence comme une démarche personnelle

La pénitence, le retour à Dieu, est une notion perçue, le plus souvent, comme relevant de la vie de foi personnelle et d'une démarche individuelle. La personnalisation de la relation à Dieu est un des fruits de la tradition biblique. Les grands prophètes, tel Ezéchiel (18, 1-32), ouvrirent la voie de la responsabilité personnelle devant Dieu. Les appels du Christ qui retentissent dans l'évangile du Mercredi des Cendres sont caractéristiques de cette singularisation de la pénitence : « quand tu fais l'aumône..., quand tu pries..., quand tu jeûnes..., reste dans le secret » (Mt 6). Et le Nouveau Testament nous présente le plus souvent maints individus pénitents (Pierre, Paul, Zachée, etc.) pour modèle de la vie chrétienne.

Dans la Bible, dimension personnelle et collective de la conversion

Cependant, à travers toute la Bible, court également la dimension collective de la pénitence, parce que le croyant est inséré dans un peuple commettant le péché ou marqué par ses conséquences collectives. Les appels à la pénitence sont fréquemment adressés au pluriel (2 R 17, 13 ; Jl 2, 12-13 ; Mt 3, 2 ; Mc 1, 15 ; etc.) ou à des groupes (Ninive (Jonas) ; Jérusalem, Israël ou Samarie (par ex. Isaïe, Osée) ; Capharnaüm, Bethsaïde et Corazine (Mt 11, 21-24)). Conversion individuelle et conversion collective sont nécessairement articulées, car la conversion ou le péché d'un seul peut affecter l'ensemble du peuple comme le levain dans la pâte (1 Co 5).

Une union des deux dimensions réaffirmée par le Concile

À la suite de la Parole de Dieu, la vie ecclésiale est appelée à articuler la démarche collective d'une Église pénitente et la pénitence personnelle. C'est en tout cas, le vœu du concile Vatican II :

« L'Église [...] enferme des pécheurs dans son propre sein, elle est donc à la fois sainte et toujours appelée à se purifier, poursuivant constamment son effort de pénitence et de renouvellement. » (Lumen Gentium 8) ; « On inculquera aux fidèles, en même temps que les conséquences sociales du péché, cette nature propre de la pénitence, qui déteste le péché en tant qu'il est une offense à Dieu ; on ne passera pas sous silence le rôle de l'Église dans l'action pénitentielle, et on insistera sur la prière pour les pécheurs. » (Sacrosanctum Concilium 109) ; « La conversion et la réconciliation que l'Église est appelée à vivre sont plus que la somme des conversions individuelles. C'est l'Église, comme corps, qui est provoquée à changer de visage et de comportement, dans un certain nombre de situations où sont en cause les comportements collectifs des chrétiens. »

Le Carême, un temps ecclésial propice à vivre la dimension collective de la pénitence

Le Carême semble naturellement s'offrir comme le temps liturgique propice pour vivre la dimension collective de la pénitence. La première lecture du Mercredi des Cendres ne manque pas de signifier dès le premier jour cet appel à vivre une démarche commune :

« Et maintenant – oracle du Seigneur – revenez à moi de tout votre cœur; dans le jeûne, les larmes et le deuil !... Réunissez le peuple, tenez une assemblée sainte, rassemblez les anciens, réunissez petits enfants et nourrissons ... Entre le portail et l'autel, les prêtres, serviteurs du Seigneur, iront pleurer et diront : « Pitié, Seigneur, pour ton peuple » (Jl 2,12-17).

La prière d'ouverture du 4e dimanche de Carême mentionne explicitement que c'est le peuple de Dieu dans son ensemble qui est concerné : « Dieu qui as réconcilié avec toi toute l'humanité en lui donnant ton propre Fils, augmente la foi du peuple chrétien pour qu'il se hâte avec amour au-devant des fêtes pascales qui approchent. »

D'autres formules liturgiques, tout en suggérant la dimension ecclésiale de la pénitence, sont moins explicites. La première préface du Carême affirme que la pénitence est constituante de l'identité chrétienne :

« Chaque année, tu accordes aux chrétiens de se préparer aux fêtes pascales qui approchent dans la joie d'un cœur purifié ; de sorte qu'en se donnant davantage à la prière, en témoignant plus d'amour pour le prochain, fidèles aux sacrements qui les ont fait naître, ils soient comblés de la grâce que tu réserves à tes fils. »

Quant aux autres oraisons et préfaces du Carême, elles emploient le « nous » ecclésial pour évoquer les différentes attitudes pénitentielle des fidèles.

Une visibilité insuffisante de cette pénitence ecclésiale

Dans un contexte de privatisation de la foi, ces formulations ne sont peut-être pas suffisantes pour donner aux fidèles la juste perception de la dynamique collective du Carême. Les démarches de pénitence individuelles, la pratique du jeûne et de l'abstinence, sont vécues dans la grande discrétion prônée par l'évangile de Matthieu. En revanche, la pénitence ecclésiale vécue durant le Carême manque de visibilité, au moins dans nos églises occidentales. Les jeûnes communs et les célébrations pénitentielles communautaires ne font plus recette... Du coup, la dimension sociale du retour à Dieu demeure très floue et n'apparaît plus comme une composante essentielle du Carême.

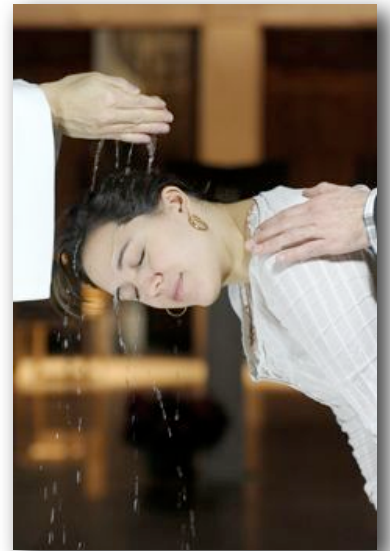
Il pourrait être intéressant de pouvoir s'inspirer des pratiques pénitentielles vécues dans les Églises orientales : une forme commune de jeûne (régime végétalien) durant l'ensemble des jours du Carême, avec des accentuations individuelles. Mais est-il possible dans nos sociétés sécularisées et plutôt libérales de redonner aux fidèles un cadre pénitentiel commun plus contraignant durant le Carême ?

La pénitence anamnèse du baptême

Bernard Maitte

Prêtre, professeur au séminaire d'Aix et responsable du département de pastorale et spiritualité de l'ISTR de Marseille. Membre du SNPLS

Quand nous entendons le Christ dire aux apôtres « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils seront remis » (Jean 20, 23), il nous semble évident que ces paroles affirment l'institution du sacrement de pénitence et de réconciliation. En réalité, à une époque où le baptême était donné principalement à des adultes et représentait pour eux une conversion radicale et le bouleversement de toute leur vie, c'est le baptême qui était d'abord le sacrement du pardon et auquel s'appliquaient ces paroles du Christ.



© Corinne Simon, CIRIC

Le baptême pardonne les péchés

Lier la pénitence au baptême a été l'enjeu même de la naissance de ce qui allait devenir le sacrement de pénitence et de réconciliation¹. Celui-ci, à l'origine, était accompagné d'une pénitence très rude en vue de l'obtention de la rémission des péchés. Cette pratique voulait souligner combien pour les anciens il était inconcevable de pécher une fois baptisé. De plus, alors que les chrétiens étaient une poignée fervente de convertis au milieu d'un monde païen hostile, il semblait difficilement admissible qu'après une telle conversion on puisse à nouveau pécher (du moins en prenant ce mot au sens fort). C'est ce dont témoigne un texte, difficile à interpréter, de l'Épître aux Hébreux qui déclare :

« Il est impossible pour ceux qui une fois ont été illuminés (terme désignant le baptême dès les origines), qui sont devenus participants de l'Esprit Saint ... et qui néanmoins sont tombés, de les rénover une seconde fois en les amenant à la pénitence' (Hb 6, 4-6). Le texte semble nier la possibilité d'un 'second' pardon, après celui du baptême. 2 ».

L'eau du baptême, les larmes de la pénitence

Les Pères de l'Église s'en font l'écho tout au long du processus de la naissance de l'Ordo pœnitentiæ, ainsi une des premières affirmations :

« Seigneur, dis-je, j'ajouterai encore une question. – Parle, dit-il. – J'ai entendu certains docteurs dire qu'il n'y a pas d'autre pénitence que celle du jour où nous descendîmes dans l'eau et où nous reçûmes le pardon de nos péchés antérieurs 3 ».

La réponse fut la voie de la pénitence, mais celle-ci ne fut jamais déconnectée du baptême dont elle est la source et le sens. C'est pourquoi, dans un magnifique raccourci analogique, Saint Ambroise écrit : « L'Église a l'eau et les larmes ; l'eau du baptême et les larmes de la pénitence 4 ». La similarité entre la discipline pénitentielle et celle du baptême se développe et fait dire à Saint Augustin : « J'ai dit qu'il y a dans l'Écriture trois manières d'envisager la pénitence. La première est celle des catéchumènes qui ont soif de venir au baptême 5 », la troisième étant la pénitence elle-même. Par conséquent, la nature du sacrement de pénitence et de réconciliation est donc liée par essence à celle du baptême. C'est un sacrement offert à ceux qui ont mis à mal la grâce baptismale et blessé la communion ecclésiale. Il rétablit dans la grâce du baptême.

Vivre comme un « nouveau » baptême

L'histoire de la liturgie nous amène aussi à réfléchir à ce lien et donc à la dimension de la pénitence comme anamnèse du baptême. Lorsque dans l'Église ancienne avait lieu le jeudi saint la réconciliation des pénitents, pour qu'ils puissent vivre la Pâque après souvent plusieurs années de pénitence, la liturgie prévoyait une imploration du diacre auprès de l'évêque. Il arrivait alors de la porte où il avait écouté la demande des pénitents et disait à l'évêque assis sur sa cathèdre, lieu de la réconciliation :

« Vénérable évêque, le temps de grâce est arrivé, à savoir le jour de la miséricorde divine et du salut des hommes, le jour où la mort a été vaincue et où la vie éternelle a pris son commencement : dans la vigne du Dieu Sabbaoth, il faut maintenant planter de jeunes pousses, pour remplacer toute vétusté. Bien qu'il n'y ait pas d'époque où Dieu ne dispense les trésors de sa bonté et de sa miséricorde, les jours présents sont néanmoins plus propices que d'autres à la rémission des péchés et à la grâce du baptême. Notre assemblée va s'accroître du nombre des nouveaux baptisés, elle va s'accroître aussi de tous les pécheurs qui lui reviennent. Les eaux baptismales purifient, comme purifient les larmes de la pénitence. Joie pour l'admission des nouveaux fidèles, joie aussi à cause de la réconciliation des pénitents ! 6 ».

La pratique monastique va faire évoluer les choses par l'institution d'une pratique privée de la pénitence tout en gardant son fondement baptismal ; le moine est bien celui qui désire vivre dans sa dimension eschatologique le plus pleinement possible la grâce du baptême.

Un itinéraire pénitentiel

C'est sur l'acte de la conversion que s'est établie la possibilité de vivre, par la pénitence, la grâce renouvelée du baptême. Déjà, le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes (RICA)* ne cesse de fonder la réception des sacrements sur cet acte de conversion :

« Le rituel... est destiné aux hommes et aux femmes qui, éclairés par l'Esprit Saint et ayant entendu l'annonce du mystère du Christ, cherchent consciemment et librement le Dieu vivant, et entreprennent un itinéraire de foi et de conversion 7. »

Les rites baptismaux qu'ils soient pour les enfants ou pour les adultes induisent le rapport de la conversion / baptême : dialogue initial, renonciation au mal, exorcismes et scrutins, onction d'huile des catéchumènes, remise du cierge allumé... Tout cela marque le don de l'Esprit Saint pour s'engager sur le chemin de conversion. Il s'agit donc d'avoir : « une volonté de changer de vie et d'entrer en relation avec Dieu dans le Christ, et donc un premier sens de la pénitence 8 ». C'est également ce que le sacrement de pénitence présuppose de la disposition intérieure de celui qui veut vivre la réconciliation. C'est pourquoi, le rituel de la pénitence et de la réconciliation réinscrit dans le cœur de celui qui se confesse toutes ces dimensions baptismales ; « ce qui fait » le sacrement est un tout lié de quatre éléments constitutifs : la contrition (vérité de la pénitence) la confession (acte de foi), la satisfaction (signe de conversion) et l'absolution (baptême dans les larmes).

La réconciliation déploiement du baptême

Le *Rituel Célébrer la pénitence et la réconciliation* souligne que ce sacrement : « ne fait pas double emploi avec le baptême ; il en constitue comme un déploiement tout au long de notre existence encore marquée par des ruptures, ou des replis sur soi, mais appelée à de nouveaux départs 9 ». Il s'agit bien d'une anamnèse au sens plein de l'acte, pas seulement se souvenir mais accepter d'entrer dans l'action même de l'Esprit Saint qui nous rend contemporain du « pour toujours plongé dans la mort et la résurrection du Christ à notre baptême ». Cette fonction anamnétique est également le sens du « rite de la bénédiction de l'eau et de l'aspersion (qui) tient lieu de préparation pénitentielle au début de la messe 10 » et qui trouve source dans celui de la Veillée pascale.

1. C'est le nom même du sacrement longtemps appelé confession ; cf. CEC n° 1422.

2. Jean-Philippe REVEL et Bernard MAITTE, *La réconciliation, Livret du Jubilé de l'an 2000*, Diocèse d'Aix et d'Arles, Aix-imprimerie Roubaud, Mars 1999, p. 25.

3. Pasteur d'Hermas, chapitre III du Quatrième mandement.

4. SAINT AMBROISE, Ep. 41, 12.

5. SAINT AUGUSTIN, sermon 352.

6. Pontifical romain de 1596 qui reprend le Gélasiens (VIIe - VIIIe).

7. Notes doctrinales et pastorales, *RICA* n° 36.

8. Célébration de l'entrée en catéchuménat, *RICA*, n° 70.

9. *Célébrer la pénitence et la réconciliation, Rituel*, Paris, Chalet-Tardy, 1991, Orientations doctrinales et pastorales n° 10.

10. *Missel romain*.

Le baptême des petits enfants et l'eucharistie, sacrements de la miséricorde

Frédérique Poulet

Maître de conférence à la faculté de théologie d'Angers où elle y enseigne la théologie dogmatique et la liturgie



© France Michalon

Spontanément lorsqu'on pense sacrement et miséricorde on se réfère au sacrement de pénitence et réconciliation. Or ce sacrement trouve sa source historique dans la nécessité d'un geste de l'Église manifestant la possibilité de renouvellement de la grâce baptismale.

Le baptême est le sacrement premier de la miséricorde

Le baptême des adultes comme celui des petits enfants est le sacrement premier de la miséricorde comme le rappelle le Pape François dans la bulle d'indiction en parlant du ministère de la miséricorde comme de « la reprise de la vie nouvelle du Baptême 1 ».

Si cette dimension semble aller de soi dans le cas de l'initiation chrétienne des adultes – le baptême est reçu alors que la personne a posé des actes ou /et prononcé des paroles contraire à l'amour de Dieu et des frères– il est plus difficile de l'envisager en ce qui concerne le baptême des petits enfants qui, pourtant, est tout autant un sacrement de la miséricorde qui libère de l'emprise de la mort et du péché. Cela rejoint la définition qu'en donne le Pape François : « La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme, pour qu'il ouvre son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre péché. 2 »

La miséricorde est un aspect central du baptême des petits enfants

En effet, les *praenotenda* du *Rituel du baptême des petits enfants* mentionnent que lorsque le baptême a lieu lors d'une eucharistie il n'y a pas de liturgie pénitentielle ³. De fait, le baptême inaugure une vie sous le signe de la victoire du Christ sur le péché. Il est le geste inaugural, l'expression première sacramentelle de la miséricorde de Dieu. « Nous te supplions pour ces petits enfants : qu'ils soient rachetés du péché originel, qu'ils resplendissent de ta présence, et que l'Esprit Saint habite en eux ⁴. »

un sacrement qui appelle l'Église à exercer sa mission de miséricorde

Il n'est pas sûr que la dimension de miséricorde soit très présente dans les demandes explicites des parents qui demandent le baptême pour un petit enfant, pourtant elle est un aspect fondamental et même central du baptême. En effet, le baptême des petits enfants exprime sacramentellement un aspect fondamental de la Révélation d'un Dieu Père plein de miséricorde. L'initiative de Dieu rejoint librement, gracieusement, miséricordieusement la vie du petit enfant pour la transformer par sa miséricorde. Cette élection est signe d'un amour de prédilection qui ne repose pas sur les qualités de celui qui est appelé « car vous êtes le moins nombreux d'entre tous les peuples. » (Dt 7, 7). Et l'appel de Dieu n'est jamais de l'ordre du privilège « je fais grâce à qui je fais grâce et j'ai pitié de qui j'ai pitié » (Ex 33, 19).

Un sacrement qui révèle l'absolue gratuité de la miséricorde

« La miséricorde, c'est l'acte ultime et suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre.⁵ » Le baptême des petits enfants permet de comprendre ce qu'est vraiment la miséricorde, il ne s'agit pas d'abord d'une réponse aux efforts de conversion de l'homme, il s'agit d'un don qui dilate le cœur profond et l'ouvre aux dimensions de l'amour divin.

La pastorale du baptême des petits enfants est sans aucun doute l'un des lieux qui proclame le plus la gratuité de la miséricorde au sein de l'Église. L'Église inscrit sacramentellement l'enfant sur un chemin où « la miséricorde sera toujours plus grande que le péché ⁶ » et actualise la promesse que « nul ne peut imposer une limite à l'amour de Dieu qui pardonne ⁷ ». Cette promesse est faite au petit enfant, une vie nouvelle s'ouvre devant lui. L'Église, en célébrant le baptême des petits enfants, proclame que, bien qu'ils ne soient pas capables d'un acte personnel d'adhésion de foi pas plus que d'un engagement, les petits enfants reçoivent la grâce baptismale et sont sauvés absolument gratuitement, par pure miséricorde.

Miséricorde et eucharistie

Cette miséricorde « première » sera renouvelée de manière sacramentelle sur le chemin de la vie, à chaque eucharistie, sacrement de la miséricorde, quand l'enfant sera en âge d'y participer. L'eucharistie est en effet également sacrement de la miséricorde puisque elle est toujours célébrée « pour la multitude en rémission des péchés » reprenant ainsi la clause de l'Évangile de Matthieu au chapitre 26 : « Puis, ayant pris une coupe et ayant rendu grâce, il la leur donna, en disant : 'Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, versé pour la multitude en rémission des péchés' 8» (Mt 26, 27-28). En effet, « lorsqu'il instituait l'Eucharistie, mémorial pour toujours de sa Pâque, [Jésus] établissait symboliquement cet acte suprême de la Révélation dans la lumière de la miséricorde 9 » Participer à l'eucharistie, c'est donc s'ouvrir également à la miséricorde, celle du Christ qui se livre totalement aux hommes pour les sauver de l'emprise du péché et de la mort. Le concile de Trente dans sa XXIIe session 10 précise d'ailleurs cette dimension de l'eucharistie largement développée chez les Pères de l'Église :

« Si nous annonçons la mort du Seigneur, nous annonçons la rémission des péchés. Si, chaque fois que son sang est répandu, il est répandu pour la rémission des péchés, je dois toujours le recevoir; pour que toujours il remette mes péchés » dit Saint Ambroise 11.

Ainsi, dans l'eucharistie la miséricorde, « attribut de Dieu 12 » se répand dans le cœur des hommes. C'est ainsi qu'ils deviennent à leur tour missionnaire de la miséricorde puisque « la liturgie eucharistique, célébrée en mémoire de celui qui dans sa mission messianique nous a révélé le Père par sa parole et par sa croix, atteste l'inépuisable amour en vertu duquel il désire toujours s'unir à nous et ne faire qu'un avec nous, allant à la rencontre de tous les cœurs humains 13. » Dès lors, la miséricorde vécue dans les sacrements de l'initiation chrétienne, devient une mission à accomplir, la source de la vie avec et pour les autres qui s'ouvre à l'orée de la vie chrétienne.

1. FRANCOIS, Bulle d'indiction *Misericordiae Vultus* n° 18.
2. *Ibid.*, n° 2.
3. *Rituel du baptême des petits enfants*, Paris, Mame/Tardy, 1984 n° 64.1.
4. *Ibid.*, n° 85.
5. FRANCOIS, Bulle d'indiction *Misericordia Vultus* n° 2.
6. *Ibid.*, n° 3.
7. *Ibid.*
8. *Traduction officielle liturgique de la Bible*, Paris, Mame, 2014.
9. FRANCOIS, Bulle d'indiction *Misericordia Vultus* n° 7.
10. "Parce que, dans ce divin sacrifice qui s'accomplit à la messe, ce même Christ est contenu et immolé de manière non sanglante, lui qui s'est offert une fois pour toutes de manière sanglante sur l'autel de la croix He 9, 14 He 9, 27 le saint concile enseigne que ce sacrifice est vraiment propitiatoire, et que par lui il se fait que, si nous nous approchons de Dieu avec un cœur sincère et une foi droite, avec crainte et respect, contrits et pénitents, "nous obtenons miséricorde, et nous trouvons la grâce d'une secours opportun" He 4, 16 Apaisé par l'oblation de ce sacrifice, le Seigneur, en accordant la grâce et le don de la pénitence, remet les crimes et les péchés, même ceux qui sont énormes. C'est, en effet, une seule et même victime, c'est le même qui, s'offrant maintenant par le ministère des prêtres, s'est offert alors lui-même sur la croix, la manière de s'offrir étant seule différente" Concile de Trente, 22e session, chapitre 2, Denzinger n° 1743.
11. SAINT AMBROISE DE MILAN, *De sacrements*, Livre IV, 28, Paris, Cerf, coll. "sources chrétiennes" n° 25. 1949, p. 87.

La Pénitence, quelques jalons d'histoire

Bernard Marliangeas

Circonscrite au XVIe à la confession privée, la pénitence connaissait dans les premiers temps de l'Église une amplitude beaucoup plus large dans les modes d'expression qui revêtaient un caractère public et ecclésial affirmé. C'est ce que l'Église, à la lumière du Concile Vatican II se réappropriera, en se

I - La pénitence ecclésiale dans les premiers siècles

Avant le VIe s.

Un contexte marqué par les persécutions

C'est au IIIe s. que l'on trouve les premiers témoignages d'une pratique liturgique de l'Église concernant la réconciliation de ceux qui ont péché gravement, non pas dans l'ordre de la morale mais de la foi. La pénitence ecclésiale vise en particulier ceux qui ont renié le Christ dans les persécutions. Elle leur sera offerte comme un second baptême, possibilité non réitérable pendant toute l'Antiquité.

Le futur pénitent vient trouver l'évêque, celui qui fait l'unité de l'Église, pour être « rassemblé » au nom du Christ. Toute son attitude va témoigner d'une demande de pardon à ses frères pour avoir brisé l'unité, et de sa confiance en la miséricorde de Dieu. Il n'est nullement question de confession détaillée.

Une longue célébration avec Parole de Dieu et prière commune (notamment des litanies pour la conversion de tous) réunit une assemblée nombreuse.

La pénitence prend la forme d'un état de vie. Cet état de pénitent peut durer plusieurs années, rythmé par des assemblées de prière. Une fois la pénitence accomplie, une grande prière de l'évêque le jeudi Saint, réintroduira le pénitent au sein de l'Église.

La crise de la fin de l'Antiquité

Le contexte ayant changé, le processus ne fonctionne plus dès le Ve s. Plus personne n'est prêt à affronter l'état de pénitent avec tous ses interdits : interdit de relations conjugales, de commerce, de recevoir des successions, et cela à vie. L'Église y renoncera et abandonnera le principe de non-réitération de la réconciliation ecclésiale.

Entre le VII et le XIIe s.

La naissance de la confession privée

Cette nouvelle forme va faire son apparition dans un contexte monastique, marqué par la conversion quotidienne. Il s'agit de rejoindre non plus celui qui a renié sa foi, mais des chrétiens au cœur de leur opacité, leur lenteur, leur incompréhension. Les rituels de cette époque mettent l'accent sur la qualité de l'accueil, la prière commune et la confession de foi.

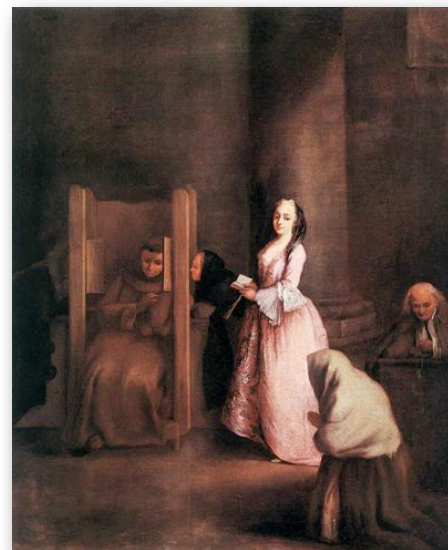
Des tarifs aux indulgences

Ici trouve place une confession détaillée afin de proportionner la pénitence au mal. Les « tarifs » référencés dans les livres pénitentiels peuvent prononcer jusqu'à un an et plus de jeûne. C'est pourquoi, on voit apparaître « les rédemptions » à l'origine des indulgences qui permettront de remplacer des peines sévères par une autre pénitence, l'offrande de cinquante messes par exemple. Le pénitent est considéré comme absout une fois la pénitence accomplie.

À partir du XIIIe, vers une privatisation de la pénitence

Au XIIIe s., les tarifs ont totalement disparu.

Après le concile de Trente (1545-1563), la seule forme sacramentelle de la pénitence dans l'Église est la confession privée dont la liturgie est réduite à sa plus simple expression. Pour la masse des chrétiens, la pénitence ne sera plus perçue que comme une pratique dévotionnelle, vécue sous la forme de l'obligation de la confession annuelle. Fait lourd de conséquence...



La confession, Pietro Longhi (1702–1785), Galerie des Offices, Florence

II - 1973 : La pénitence à un tournant

Avant la parution en 1978 du nouveau Rituel dans sa traduction en français : Célébrer la pénitence et la réconciliation, un Groupe d'études pour le renouveau de la pénitence (GERP) avait été constitué en 1973 par le Centre national de pastorale liturgique. Un dossier en présenta les travaux, introduit par une analyse sociologique du contexte dans lequel cette réforme vit le jour.

Un monde où l'homme entend modifier son univers social

Dans notre société en rapide transformation, la règle de conduite n'est plus de répéter les façons de faire des générations antérieures. Il s'agit de se mettre au service de projets humains et beaucoup ont conscience que l'homme se transforme lui-même par cette action. Il y a là une invitation à exprimer les exigences de l'Évangile pour les hommes d'aujourd'hui.

Une culture marquée par le développement des sciences humaines

Une grande partie de nos contemporains est touchée par l'apport de la sociologie et de la psychologie en particulier dans les questions touchant la culpabilité et la sexualité. Il y a là une meilleure connaissance des conditionnements qui marquent l'agir humain qui ne doivent pas pour autant, être confondus avec le péché. Peut se poser une difficulté à situer la liberté.

Une grande importance reconnue aux réalités collectives

Beaucoup ont conscience que l'homme n'existe et ne se développe que dans un tissu de relations. La dimension politique des actions est ainsi reconnue.

Une nouvelle image de l'Église

Depuis le Concile Vatican II, l'Église s'est définie, avec une insistance nouvelle, comme peuple de Dieu. Dès lors en ce qui concerne le sacrement de pénitence, il va s'agir à la lumière de la Tradition, de le situer dans les diverses étapes qui y conduisent et le prolongent dans le comportement et les actes quotidiens : pardon mutuel ; partage et dépassement de soi ; refus de l'injustice et lutte pour la justice ; engagement apostolique ; prière.

La liturgie elle-même se refuse à restreindre la pénitence au sacrement, par une revalorisation de toutes ses expressions (préparation pénitentielle de la messe, rite de paix, rites occasionnels tels que pèlerinage, onction des malades, célébration des cendres...), les insérant à l'intérieur de la structure pénitentielle de l'Église.

Ainsi, c'est dans un contexte renouvelé que l'Église est amenée à repenser son approche de la pénitence, ou plutôt de l'état de pénitent, condition par excellence du chrétien.

Bibliographie : CNPL, *Notes de pastorales liturgiques*, n° 107, Paris, Cerf, 1973.

Parole de Dieu et sacrement de réconciliation

Sophie Gall-Alexeeff, Membre du SNPLS

Monique Brulin, Professeur honoraire de l'Institut Catholique de Paris



Lors de la célébration du sacrement de pénitence et de réconciliation, surtout dans la confession individuelle, la place laissée à la parole de Dieu est souvent mineure. Pourtant, la Parole est la source qui révèle la miséricorde sans partage de Dieu. Ce faisant, elle laisse aussi apparaître l'écart qui nous sépare de lui : la Parole est alors une invitation à changer de vie.

© Corinne Simon/CIRIC

La parole de Dieu fonde la réconciliation comme acte de confiance dans la miséricorde de Dieu

La parole de Dieu éclaire la destinée de l'homme croyant ; elle annonce que Dieu demeure fidèle à son alliance et que l'offre de pardon nous précède :

« Tout cela vient de Dieu : il nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a donné pour ministère de travailler à cette réconciliation. Car c'est bien Dieu qui, dans le Christ réconciliait le monde avec lui ; il effaçait pour tous les hommes le compte de leurs péchés et il mettait dans notre bouche la parole de la réconciliation. » (2 Co 5, 18-19).

Le rôle de la Parole est double : annoncer la Bonne Nouvelle de la miséricorde divine et dénoncer le péché. Elle révèle à la fois la profondeur insoupçonnée du mal sans nous humilier et la dignité inaliénable de l'homme : parole des prophètes de la première Alliance, parole décisive en Jésus Christ. La mort et la résurrection de Jésus ont révélé la perfection de l'alliance à la face du monde. Aussi, la contemplation de la croix conduit à se reconnaître pécheur dans la lumière du pardon offert : « Père, pardonne-leur ... » (Lc 23, 34). Jésus dévoile la figure fondamentale de Dieu réconciliant, pacifiant la violence et libérant pour tous l'accès au pardon.

L'écoute de la parole de Dieu rend lucide l'homme pécheur et soutient sa conversion

Dans l'acte de confiance que pose le chrétien pénitent, la Parole est une médiation qui permet de situer le péché à partir de ce que Dieu veut pour nous et non pas seulement de ce que nous voudrions être. L'écoute de cette Parole instaure une distance par rapport au jugement que nous portons sur nous-mêmes. Elle arme à davantage de lucidité sur nos écarts au regard de l'Évangile mais invite en même temps à ne pas se décourager à la vue de nos défaillances car « Dieu est plus grand que notre cœur » (1 Jn 3, 20). L'examen de conscience ne se limite pas à la dimension morale de nos comportements et les textes bibliques ne seront pas seulement choisis pour découvrir les péchés dont on va s'accuser. Chaque fidèle est invité à s'interroger sur sa relation confiante au Dieu de miséricorde, à partir d'une contemplation du mystère du Christ. L'écoute du Christ, à partir de l'Écriture, « vient révéler la vérité de la personne sans jamais l'enfermer dans son péché. La Parole ouvre toujours sur la conversion possible » 1.

Une recommandation expresse du *Rituel Célébrer la pénitence et la réconciliation* 2

Comme l'indique le Rituel, dans le cadre de la confession individuelle,

« La lecture sera habituellement choisie par le pénitent. En fonction de ce texte, il dira quel appel il a pu percevoir et le prêtre pourra amorcer le dialogue. S'il n'y a pas eu de référence à la Parole, le prêtre orientera le pénitent vers tel ou tel texte de l'Écriture annonçant la miséricorde de Dieu et invitant à la conversion. » (Rituel, art. 66).

Ce même Rituel propose en annexe de nombreux textes bibliques auxquels on pourra se référer 3.

Dans l'espace de célébration du sacrement, il est signifiant de pouvoir disposer une Bible. Tout comme la croix ou une représentation biblique en image, ce livre manifeste la relation au « Tiers divin », expression proposée par Louis-Marie Chauvet. Il oriente le prêtre et la personne pénitente vers la source même et la vérité de leur action.

La parole de Dieu : un glaive à deux tranchants

Dans le sacrement de réconciliation, il ne s'agit pas d'abord d'examiner sa vie au regard du Décalogue et d'envisager l'adéquation de ses actes aux commandements, mais bien d'entendre une parole qui tranche et met en demeure de choisir.

La Parole « pénètre au plus profond de l'âme, jusqu'aux jointures et jusqu'aux moelles ; elle juge des intentions et des pensées du cœur » (He 4, 12). Cet appel retentit aussi dans les psaumes : « Aujourd'hui écouterez-vous sa parole ? Ne fermez pas votre cœur comme au désert » (Ps 94).

Une parole qui engage la communauté croyante

L'écoute de la Parole de Dieu situe le fidèle pénitent dans une solidarité à la fois humaine et ecclésiale. En effet, La démarche de réconciliation, même dans sa forme individuelle, s'effectue dans la foi, l'espérance et la charité de l'Église qui, elle-même, au contact de cette Parole, poursuit son chemin de conversion (Rituel, art. 6).

1. Philippe LEONARD, *Témoins de la miséricorde, Le ministère pastoral de la réconciliation*, coll. Guide *Célébrer*, n° 18, Paris, éd. du Cerf, 2009, ch 4., p.73.

2. *Célébrer la pénitence et la réconciliation. Rituel*, A.E.L.F., Paris, Chalet-Trady, 1991.

3. Le *Guide Célébrer* "Témoins de la miséricorde", cité ci-dessus, en offre un classement utile pour le choix.

La première célébration de réconciliation des enfants

Louis Gros Lambert

Prêtre, responsable de la pastorale et de la musique liturgique du diocèse de Belfort-Montbéliard

L'initiation des enfants au sacrement de réconciliation est rendue délicate parce que bien des familles ne le célèbrent jamais. Il revient aux éducateurs de se rendre attentifs à la manière de mettre les éléments du sacrement à la portée des enfants en tenant compte de leur éveil spirituel et du développement de leur conscience morale.

Le cadre de l'initiation chrétienne

En principe, la première confession précède de quelque temps la première communion, et fait donc partie d'un itinéraire catéchuménal dont le baptême, la confirmation et l'eucharistie forment l'ossature.



© Laurent Larché/CIRIC

La relation au baptême

Lors de la préparation des enfants au sacrement de pénitence et de réconciliation et lors de la célébration, il est donc indispensable de rappeler le baptême, et il est aussi souhaitable de demander aux futurs pénitents de participer à la célébration de la troisième étape du baptême des enfants en âge de scolarité et au baptême des petits enfants, puisqu'à ces moments toute l'assemblée vit la démarche pénitentielle.

La relation à la célébration eucharistique

La célébration eucharistique prépare et rappelle le sacrement de pénitence par la préparation pénitentielle, l'annonce du don de l'amour par la Parole et la signation de ceux qui ne communient pas. En même temps qu'ils aident à comprendre le lien entre les deux sacrements, les éducateurs prévoient qu'ils soient séparés par un délai raisonnable. En effet, le sacrement de réconciliation a trop de valeur pour être réduit à un préalable à la première communion ; l'attitude de pénitence demande du temps.

Un accompagnement ajusté

Tout sacrement est annonce sensible de la foi, relation avec Dieu. Cela exclut qu'il soit réduit à être un instrument d'éducation morale. C'est pourquoi, un enfant peut célébrer le pardon de Dieu même s'il n'arrive pas à dire ou ne se rappelle pas ses manques¹.

Notons aussi que les enfants en âge de scolarité qui accèdent au baptême n'ont pas à vivre le sacrement de pénitence et de réconciliation avant la première communion. Cependant, du fait qu'ils cheminent avec leurs camarades qui se préparent à la première confession, ils sont initiés à la pénitence dans la vie chrétienne. Cela les aidera à vivre la conversion et à célébrer les scrutins².

Les formes

Sont proposées³ soit la réconciliation individuelle soit la célébration communautaire avec confession et absolution individuelles, laissant aux éducateurs de la foi la responsabilité de définir la forme la plus adaptée à l'âge des enfants et à leur évolution spirituelle.

Il convient de ne pas oublier les célébrations non sacramentelles prévues dans le Rituel⁴ à envisager même si le prêtre est présent, car elles ont une valeur pédagogique certaine. Elles manifestent le caractère communautaire de la pénitence (la solidarité dans le péché et dans le désir de mieux répondre à l'Esprit Saint) et aussi le caractère progressif de la conversion.

Quand célébrer ce sacrement ?

Comme on l'a vu, la première célébration sacramentelle du pardon peut être une étape avant la première communion. Elle peut aussi être proposée pour elle-même, en soulignant ses liens avec le baptême et l'eucharistie. Le choix du Carême peut s'avérer judicieux car le sacrement de pénitence ravive la grâce du baptême et prépare à Pâques.

Comment célébrer ce sacrement ?

La préparation

La participation à des célébrations non sacramentelles sans aveu ni absolution constitue une bonne préparation, car elles ont une valeur pédagogique. Les enfants peuvent y voir des adultes se tenir devant Dieu comme des enfants.

En ce qui concerne la célébration individuelle, rien ne vaut le témoignage d'un adulte pour dédramatiser.

Sur la forme, on évitera la liste de péchés, qui donnerait une image moralisante de la réconciliation. Un aide-mémoire est possible mais il ne dispensera pas de l'aveu. Il est essentiel que le pécheur parle à son Dieu. Faire de l'examen de conscience un examen de confiance. On veillera à ce que chaque enfant se sente libre vis-à-vis des adultes et des enfants de son groupe. Dans la mesure du possible, laisser le choix du confesseur.

La célébration du sacrement de pénitence

Un temps d'accueil permet de donner confiance à l'enfant : « quel est ton prénom ? Est-ce la première fois que tu viens recevoir le pardon ? Je vais t'aider ».

Se mettre à l'écoute de la Parole qui montre que l'histoire du peuple de Dieu est jalonnée de fautes et de pardons. Prêtre et enfant font ensemble, une courte confession de foi. Puis, le petit pénitent fait une confession des péchés. Il est important qu'il se sente écouté et compris, aimé et encouragé. L'enfant est invité à accueillir le pardon de Dieu ; le prêtre prononce alors les paroles de l'absolution.

Si un enfant ne se sent pas prêt à reconnaître des péchés dans sa vie, il peut lui être proposé d'exprimer ce qu'il désire mieux vivre à l'avenir et prier avec lui pour qu'il grandisse dans l'amour.

La célébration non sacramentelle de la pénitence

Divers signes peuvent être proposés. On peut s'inspirer de l'itinéraire proposé dans le *Rituel du baptême des petits enfants* :

- Dans un lieu aménagé et décoré, avec le cierge allumé, on proclame la Parole de Dieu ;
- après une procession jusqu'à la croix, les fidèles reconnaissent l'amour de Dieu et leur péché, sans l'exprimer devant les autres, sans écrire sur des papiers ;
- Puis ils vont au baptistère, se lavent les mains, les yeux, les lèvres avec l'eau baptismale avant de prendre une lumière et rejoindre l'autel pour l'action de grâce.

Au terme de cette démarche de réconciliation, il serait bon d'encourager les parents à accueillir à la maison la joie de leurs enfants. De son côté, après cette première célébration de la réconciliation, l'éducateur leur fera découvrir que la lutte contre le mal est quotidienne, et qu'ils seront appelés à renouveler cet acte de confiance.

Bibliographie :

- Célébrer la pénitence et la réconciliation, Rituel*, Paris, Chalet-Tardy, 1991.
CNPL, CNER, *Célébrer la réconciliation avec des enfants*, Paris, Chalet-Tardy, 1999.
Catherine Pic, Dominique Lebrun, *La première confession*, Paris, Le Senevé, 1993.

Célébration pénitentielle non sacramentelle

Louis Gros Lambert

Prêtre, responsable de la pastorale sacramentelle et de la musique liturgique,
diocèse de Belfort Montbeliard



© Virginia Castro/CIRIC

On sait que la conversion est un chemin de progression avec les autres ; leur soutien est utile pour tenir dans l'effort. Le témoignage communautaire ecclésial qu'ils donnent lorsqu'ils écoutent la Parole et font un geste de pénitence encourage à reprendre le chemin de l'alliance.

Leur valeur théologique

Bien qu'on ne les appelle pas « célébrations de la réconciliation », ce terme étant réservé aux célébrations sacramentelles, elles ont une valeur théologique certaine.

« Il est très souhaitable que les chrétiens puissent participer à des célébrations qui ne comportent pas le signe sacramentel de la réconciliation. Les célébrations de la pénitence ont valeur en elles-mêmes comme révélant le caractère ecclésial de la pénitence. »

Leur application

Pour les chrétiens privés de l'Eucharistie

Il s'agit de faire en Église, l'expérience communautaire de l'appel et de l'attente de Dieu à notre égard. « Elles peuvent permettre aux chrétiens que leur situation publique prive de l'Eucharistie (par exemple, les divorcés remariés), de se joindre à une démarche communautaire ecclésiale. »

En vue d'une initiation des enfants

On peut reconnaître à ces célébrations une réelle valeur pédagogique. Il ne s'agit plus comme en catéchèse de tenter de faire comprendre ce qu'est le péché mais « elles trouvent leur place dans le cadre de l'initiation des enfants à une démarche pénitentielle en Église.

Étape pour des adultes vers la réconciliation sacramentelle

Dans ce cadre, ces célébrations constituent « une utile préparation à la confession en aidant à approfondir et exprimer de manière communautaire la résolution permanente de conversion. »

Organisation

Qui célèbre ?

« Dans le cas où l'on ne dispose pas de prêtres, elles peuvent être organisées par un diacre, un catéchiste ou un autre membre de l'assemblée chrétienne concernée. »

Quand ?

« Elles peuvent intervenir comme étapes d'une réconciliation sacramentelle vers laquelle elles sont orientées. Par exemple, une célébration communautaire peut avoir lieu au début des temps privilégiés comme l'Avent et le Carême. Elle signifie alors le désir d'une communauté d'entrer dans une démarche commune de pénitence. Et un délai relativement long de quelques semaines est laissé aux pénitents pour rencontrer les prêtres qui se rendront davantage disponibles pour cette période. A la fin de ce temps privilégié, une célébration plus festive réunit tous ceux qui veulent dire leur action de grâce au Seigneur pour le pardon reçu. »

Cette suggestion d'ouvrir l'Avent et le carême par une célébration non sacramentelle n'est pas originale. Elle reprend en effet le projet de l'Église instituant le mercredi des cendres pour ouvrir le carême, laissant un délai de quarante jours jusqu'à la réconciliation célébrée autrefois le jeudi saint.

D'autres moments conviendraient à des célébrations pénitentielles non sacramentelles : les vigiles de Pentecôte, du 15 août et de Toussaint ainsi que les pèlerinages.

Leur structure

« Leur structure est celle qui est observée habituellement dans les célébrations de la Parole de Dieu et qui est proposée dans le rituel pour la réconciliation de plusieurs pénitents : après l'homélie et la méditation de la Parole de Dieu, l'assemblée exprime son repentir et son désir de conversion par une prière litanique ou par tout autre moyen capable de promouvoir la participation de tous. Ces célébrations ne comportent ni aveu individuel, ni absolution. »

Dans le choix de ses lectures, l'Église pourrait faire entendre l'appel à la conversion du prophète Joël (Jl 2,12-18), l'exhortation de saint Paul à se laisser réconcilier (2 Co 5, 20-6, 2) et l'évangile qui fonde la triple observance de l'aumône, du jeûne et de la prière (Mt 6, 1-18). Cette proclamation serait suivie en signe de pénitence, d'une réception des cendres comme nous y invite le prophète Joël.

Enfin, sur le chemin de la conversion, les fidèles pourraient rencontrer le prêtre en cours de carême, et tous rendraient gloire à Dieu pour la réconciliation le jeudi saint.

Le rituel fournit donc un canevas de célébration laissant une grande liberté de réalisation. Ces célébrations pénitentielles sont considérées par l'Église comme « un élément important dans l'équilibre des diverses expressions liturgiques pénitentielles. »

I. Toutes les citations sont issues de *Célébrer la pénitence et la réconciliation, Rituel*, Chalet-Tardy, Paris, 1978, n° 51 à 53, p. 26 et 27.

La pénitence des néophytes et des recommençants

Louis Gros Lambert

Prêtre, responsable de la pastorale sacramentelle et de la musique liturgique, diocèse de Belfort Montbeliard

Cette démarche de conversion à laquelle nous sommes tous invités, les nouveaux baptisés et les recommençants la font avec une particulière intensité. « Ces hommes et ces femmes découvrent et vivent l'actualité du mystère du salut de l'intérieur même de leurs attentes et de leur existence souvent précaire. »



Les néophytes (personnes nouvellement baptisées)

Une année post-baptismale déterminante

Durant l'année qui suivra leur baptême, les néophytes vont faire un parcours de « mystagogie » avec les équipes d'accompagnement tout en s'efforçant de s'insérer dans leur communauté. Pour des raisons pastorales, dans certains diocèses en France, le terme de cette année est marqué par la confirmation. Dans d'autres diocèses, les personnes sont confirmées le jour du baptême et, au terme de cette année post-baptismale, fêtent avec l'évêque l'anniversaire de leur baptême. Il serait bon à cette occasion, de célébrer le sacrement de pénitence et de réconciliation.

Inscrire le sacrement de réconciliation dans cet itinéraire

Pourquoi ce sacrement ? Parce qu'il est, traditionnellement, celui de la replongée « à sec » dans le baptême. Au bout d'un an d'expérience chrétienne, un premier bilan s'impose : « Baptisé, qu'as-tu fait de ton baptême ? Lui as-tu été fidèle ? À quoi Dieu t'appelle-t-il ? »

« En s'ouvrant à la révélation de Jésus Christ, et en se laissant transformer par son Esprit Saint, ils [les néophytes] découvrent que la vie dans la foi est une conversion permanente, et que l'on n'en finit pas de commencer à croire, de devenir chrétiens. C'est le baptême qui retrouve ainsi sa pleine signification.³ »

Comment le célébrer ?

Cette mémoire du baptême pourrait prendre une journée. Après avoir écouté la Parole de Dieu, les néophytes disposeraient d'un temps personnel de réflexion et de prière et d'un moment de partage d'expériences entre eux. Ils recevraient ensuite de l'évêque, une catéchèse et une exhortation. Après avoir fait le point sur le plan spirituel et avoir participé au sacrement de pénitence et de réconciliation, ils pourraient au terme de l'action de grâce, être envoyés en mission par l'évêque.

Quelle signification ?

L'évêque qui leur avait adressé l'appel décisif au baptême poursuivrait ainsi, sa relation avec les baptisés dans la dynamique directe de l'initiation chrétienne. On aurait affaire à une véritable « mémoire » de cette initiation, non seulement à travers la catéchèse et l'exhortation morale, mais, plus encore, à travers le sacrement de la réconciliation.

Les recommençants

Qui sont-ils ?

Il s'agit de baptisés qui, après avoir perdu tout lien visible avec l'Église, à l'adolescence ou à l'âge adulte, « découvrent que la foi n'est pas d'abord un héritage culturel, mais un don de Dieu qui change la vie, la façon de la regarder et de la construire ⁴ ». Alors, ils demandent à réentendre la Bonne Nouvelle et veulent reprendre une vie chrétienne réelle voire exigeante. « Quand on a vécu une épreuve ou une découverte, on n'accueille pas la révélation de Dieu de la même façon que lorsqu'on a suivi un parcours relativement continu.⁵ »

L'intégration à la communauté

Bien sûr, ils ne souhaitent pas de publicité sur leur démarche, pas de cérémonie particulière. Mais s'ils participent à un sacrement avec la communauté, ils comprennent qu'ils y ont retrouvé leur place. Le sacrement de pénitence et de réconciliation est le lieu où se manifestent le plus clairement le renouvellement du baptême, la réconciliation avec Dieu et avec l'Église, bref, le retour à la vie chrétienne et ecclésiale. Il est à noter cependant que l'intégration à la communauté s'exprime non seulement par le sacrement mais aussi par la participation à un groupe paroissial de prière, de formation ou de solidarité.

La mise en œuvre du sacrement de réconciliation

Il sera préparé avec soin et délicatesse ; on donnera au dialogue avec le prêtre la forme et la durée nécessaire à l'expression de la personne, et on prévoira un geste qui montre la réconciliation entre tous les fidèles.

Si les recommençants acceptent que des gestes particuliers soient faits à leur intention, on peut s'inspirer des célébrations du temps du catéchuménat prévu dans par le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* (RICA) :

- bâtir une célébration centrée sur le signe de la croix (RICA n° 88-90) ;
- remettre le livre des évangiles (RICA n° 98),
- proclamer le Symbole de la foi ou/et le *Notre Père* (RICA n° 180 et 181, 185) ;
- recourir – en supprimant le mot « catéchumène » - à l'une ou l'autre des onze oraisons prévues pour les premiers exorcismes (RICA n° 115).

Ainsi, en insérant le sacrement de pénitence et de réconciliation dans un véritable itinéraire de « reprise » du baptême, on manifesterait la place qu'il est appelé à trouver chez les néophytes et les recommençants tout au long de leur vie chrétienne.

1. Mgr Claude DAGENS *Lettre aux catholiques de France*, rapport aux évêques, Paris, Cerf, 1996, p 54

2. Voir *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* (RICA) n° 211 et 292 - 296)

3. Mgr C. DAGENS *Lettre aux catholiques de France*, Proposer la foi dans la Société actuelle. Paris, Cerf, coll. "L'Histoire à vif", 2008, p. 27

4. *Ibid*, p. 25

5. Mgr C. DAGENS *Lettre aux catholiques de France*, rapport aux évêques, Paris, Cerf, 1996, p. 54

Un espace liturgique pour vivre le chemin du pardon 1

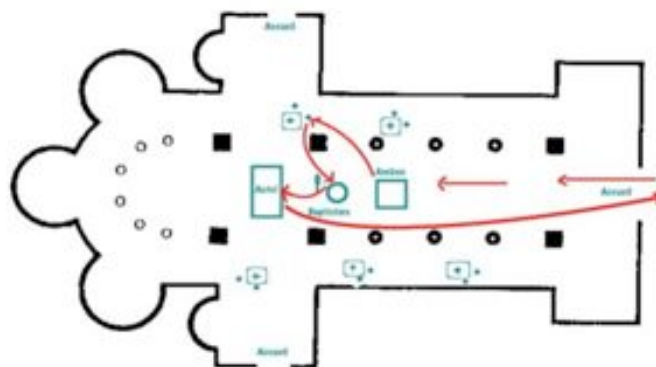
Laurent Tournier

Supérieur provincial de France des Eudistes

Aménager une église pour la célébration du sacrement de la pénitence et de la réconciliation, qu'elle soit communautaire ou individuelle, c'est offrir à tous les pénitents un chemin de pardon. À la lumière de la structure de la célébration, cette progression est en quatre étapes, la dernière étant double. Prenons la route de ce chemin de la paix.

A partir d'une pratique

Le p. Laurent Tournier a mis en oeuvre cet itinéraire dans l'église du St-Esprit (Paris XIIe) puis à St Paul de Brétigny sur Orge (91), et enfin dans la basilique Notre-Dame de la Délivrance (à Douvres la Délivrance (14)



Sur le pas de la porte : être accueilli

Dès le moment où le pénitent pénètre dans l'église, le ton doit être donné : il ne vient pas pour l'introspection ou le repli sur soi, mais pour renouer une relation. Aussi il est bon de dégager un bel espace pour l'accueil, pour la rencontre.

Lors d'une célébration communautaire, une équipe de personnes souriantes illumineront ce moment. Pour une journée du pardon, il y aura toujours quelqu'un pour accueillir, en pensant le nombre de personnes selon les créneaux horaires. Dans tous les cas, si l'église comporte plusieurs portes, on aura soin que cet accueil soit prévu à toutes les issues utilisées.

Lors de cet accueil, il est heureux de remettre au pénitent un feuillet qui lui présente la topographie de la célébration qu'il est invité à vivre. Ce n'est pas une simple distribution, mais un moment chaleureux avec quelques mots délicats, la présentation des lieux, de la démarche, et la remise de la feuille en guise de synthèse de ce qui a été dit. Le pénitent est ensuite invité à s'asseoir dans l'espace de la Parole.

Au cœur de la nef : être à l'écoute

Après quelques pas, le pénitent a trouvé une place assise. Le voilà avec d'autres, autour de l'ambon qui a été déplacé et positionné au chœur de l'allée centrale de la nef 2. L'Assemblée est constituée pour la liturgie de la Parole. Le pénitent est invité à l'écoute. Des candélabres éclairent l'ambon. Si possible, un bon éclairage focalise l'attention. Cela manifeste combien la Parole apporte la lumière sur nos vies.

Que ce soit par une animation communautaire ou une méditation personnelle 3, chacun pourra accueillir la Parole, entrer en dialogue avec le Seigneur, mettre sa vie sous la lumière du Verbe. C'est en écho avec la Parole que l'écart entre nos vies et l'Évangile apparaît. Le pénitent ravive alors son désir de célébration de la miséricorde du Père. Il se remet en marche, tel le fils prodigue pour aller dire : « Père j'ai péché contre toi » (Lc 15,18).

De part et d'autre : vivre la miséricorde

Quittant la nef, le pénitent est invité à faire un détour. Tout autour de l'église, des petites tables ont été préparées. Sur chacune d'elle, il y a une icône du Christ, ou un crucifix, éclairé par une bougie. Le prêtre est assis, tourné vers le chœur, une place libre à côté de lui, dans la même direction. Ministre et pénitent ne se font pas face. Ensemble, ils sont tournés vers l'autel signe de l'alliance célébrée une fois pour toute. C'est dans cette orientation que le pénitent est invité à reconnaître les écarts de sa vie.

Par l'absolution sacramentelle, la lumière revient dans nos vies. Le ministre du pardon remet au pécheur réconcilié avec le Seigneur un cierge éteint. Le prêtre l'encourage à prendre un temps d'action de grâce et à déterminer quel point d'attention particulier il veut mettre en œuvre dans sa vie.

A l'entrée du chœur : renouer avec son baptême

Fort du pardon reçu, chacun peut revenir dans la lumière plus forte du haut de la nef, et s'asseoir dans les premiers rangs. Aux pieds du chœur, un espace est dégagé autour de la cuve baptismale et du cierge pascal allumé.

Après avoir confié son désir de conversion au Seigneur, le baptisé debout vient se signer avec l'eau du baptême : geste d'action de grâce pour l'alliance restaurée. Un diacre 4 lui transmet alors la lumière du cierge pascal. Le baptisé est envoyé, porteur de la lumière, témoin de la vie du ressuscité.

Au chœur : vivre réconcilié

La lumière reçue demeure aussi fragile que notre volonté. Le baptisé est alors appelé à la confier au Seigneur pour que ce soit lui qui l'entretienne. Entrant dans le chœur, il dépose son cierge ou son lumignon au pied de l'autel. C'est sur le roc de sa vie que le baptisé veut s'appuyer pour pouvoir rayonner de la vie du Christ.

Debout et réconcilié, le baptisé peut partir en mission. Traversant l'allée centrale, il regagne les carrefours du monde pour poursuivre son chemin de vie, régénéré par celui du pardon, éclairé par la lumière dont il est devenu à nouveau le porteur.

1. Article paru dans *Célébrer* 394.

2. Mettre l'ambon au milieu de la nef ne demande pas obligatoirement de changer les chaises d'orientation. Il suffit de dégager un espace de quelques chaises pour constituer un lieu de la Parole. Seules les chaises entre l'entrée et l'ambon sont utilisées pour la liturgie de la Parole. Celles entre l'ambon et le chœur sont à la disposition de ceux qui ont reçu le pardon.

3. Le feuillet présente l'ensemble de la démarche et de la topographie qui la porte et de quoi participer à la célébration communautaire ou de la Parole et/ou à la médiation personnelle.

4. Dans le cas d'une journée de pardon, ou en l'absence de diacre, toute personne peut assumer ce service.

Commentaire du chant : Revenez à moi de tout votre cœur (GX 94)

Julien Courtois

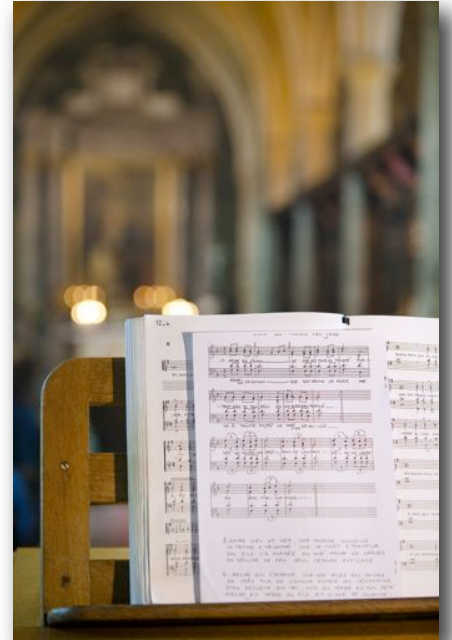
Responsable du département Musique du SNPLS

Texte : Daniel Bourgeois & Jean Philippe Revel

Musique : André Gouzes

Éditions musicales : Sylvanès

Ce chant conviendra parfaitement pour la liturgie des cendres puisqu'il puise dans les textes de la liturgie du jour. Ces textes nous invitent à la pénitence et au recueillement grâce la musique d'André Gouzes dans une simplicité et un dépouillement qui correspondent tout à fait à l'entrée en Carême.



Sources bibliques / liturgiques

Les textes du refrain et des versets sont inspirés des lectures du mercredi des cendres :

Livre de Joël 2, 12-18 : *Appel à la pénitence*

« Revenez à moi de tout votre cœur, dans le jeûne, les larmes et le deuil ! »

« Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu car il est tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour, renonçant au châtement. »

« Qui sait ? Il pourrait revenir, il pourrait renoncer au châtement et vous combler de ses bienfaits. »

Seconde lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens 5, 20 – 6, 2 : *Appel à la réconciliation*

« Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché des hommes, afin que, grâce à lui, nous soyons identifiés à la justice de Dieu. »

« Or c'est maintenant le moment favorable, c'est maintenant le jour du salut »

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu 6, 1-6. 16-18 : *L'aumône, la prière et le jeûne comme Dieu les aime.*

« Prie ton Père qui est là dans le secret »

« Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage »

Usage liturgique

Il s'agit d'un répons pour les vigiles du mercredi des cendres. Ce chant convient également très bien comme chant d'entrée de la messe des cendres ou pour accompagner la liturgie des cendres durant laquelle on pourra prendre le temps de déployer l'ensemble des strophes, comme un écho à la liturgie de la Parole.

Mise en œuvre

Le refrain peut facilement être repris par l'assemblée. Il est toutefois souhaitable de chanter la polyphonie, dans la mesure du possible. Pour le refrain, bien respecter l'indication métronomique (noire à 60) afin de ne pas respirer au milieu de la première phrase (après « moi »). Éviter également de trop rallonger l'avant dernière syllabe de « tendresse ».

Il est préférable de réserver la cantillation des strophes à un petit chœur (ou quatuor) en polyphonie ou bien à un soliste (ou un groupe de chant à l'unisson) accompagné si possible par un instrument polyphonique (orgue, guitare, cithare...).